



FONDATION ENTREPRENDRE

Fondation reconnue d'utilité publique

32 rue du Faubourg Poissonnière

75010 Paris

SIREN : 538 678 277

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration le 16 avril 2024, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Entreprendre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations



En application des dispositions des articles L.821-50 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels



Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 18 avril 2025,

Le commissaire aux comptes



Saint-Germain Audit

Dimitri Villiers-Moriamé

FONDATION ENTREPRENDRE

COMPTES SOCIAUX 2024

CHAPITRE 1 – Présentation et faits marquants	6
1.1 Présentation de la Fondation	6
1.2 L’année 2024.....	6
CHAPITRE 2 – Principes, règles et méthodes comptables	8
2.1 Règles générales	8
Chapitre 3 : Éléments de compréhension du bilan.....	9
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles	9
3.2 Immobilisations financières - Titres de participation et créances rattachées	10
3.3 Créances.....	11
3.4 Disponibilités et valeurs mobilières de placement	12
3.5 Fonds propres de la Fondation Entreprendre.....	14
Chapitre 4 – Éléments de compréhension du compte de résultat.....	16
4.1 Vente de prestations de service.....	16
4.2 Ventilation des ressources provenant de la générosité du public, des legs, des donations	16
4.3 Subvention.....	16
4.4 Produits financiers.....	16
4.5 Charges d’exploitation	16
Chapitre 5 – Autres informations.....	17
5.1 Engagements donnés et reçus hors bilan	17
5.2 Rémunérations alloués aux membres du conseil d’administration	18
5.3 Ventilation des éléments liés à l’activité des fondations abritées	18
5.4 Transactions avec contrepartie.....	19
Chapitre 6 – Compte de résultat par origine et destination	19
6.1 Tableau de passage	20
6.2 CROD – Comptes de résultat par origine et destination	21
6.3 Commentaires sur les ressources.....	21
6.4 Commentaire sur les emplois.....	22
Chapitre 7 - Compte d’emploi annuel des ressources collectées auprès du public	23
7.1 Principes, règles et méthodes d’établissement.....	23

BILAN – FONDATION ENTREPRENDRE 2024

État exprimé en €		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations Incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Concessions brevets droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	602 000,00	206 022,00	395 978,00	621 978	
	Avances et acomptes					
	Immobilisations Corporelles					
	Terrains					
Constructions						
Installations techniques, mat et outillage indus.						
Autres immobilisations corporelles	50 418,76	20 294,04	30 124,72	7 802		
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations Financières						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	2 700 000,00	1 565 192,03	1 134 807,97	1 134 808		
Créances rattachées à des participations	2 161 619,20		2 161 619,20	2 047 211		
Autres titres immobilisés	2 535 072,52	97 738,00	2 437 334,52	2 492 100		
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 000,00		10 000,00			
TOTAL (II)	8 059 110,48	1 889 246,07	6 169 864,41	6 303 899		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et Acomptes versés sur commandes					
	Créances					
	Créances clients et comptes rattachés (3)	44 126,88		44 126,88	67 227	
	Autres créances (3)	296 619,12		296 619,12	33 692	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	7 486 367,91	80 499,00	7 405 868,91	8 346 678		
Disponibilités	4 440 552,60		4 440 552,60	3 501 555		
Charges constatées d'avance (3)				7 332		
TOTAL (III)	12 267 666,51	80 499,00	12 187 167,51	11 956 484		
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes et remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF	20 326 776,99	1 969 745,07	18 357 031,92	18 260 383		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

BILAN – FONDATION ENTREPRENDRE 2024 – suite

État exprimé en €		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Fonds reportés et dédiés	Fonds propres sans droit de reprise Fonds Propres statutaires Fonds Propres complémentaires	14 078 496,99	13 977 786
	Fonds propres avec droit de reprise Fonds Propres statutaires Fonds Propres complémentaires	20 000,00	
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées	3 176,06	328 710
	Total des fonds propres	14 101 673,05	14 306 497
	Fonds reportés liés au legs et donations Fonds dédiés	395 978 1 922 211	621 978 1 456 514
	Total des autres fonds propres	2 318 189	2 078 492
	Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	
Total des provisions		0	0
Dettes	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	179 963,58 152 763,57	309 835 207 188
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 604 442,37	1 358 371
	Produits constatés d'avance (4)		
	Total des dettes	1 937 169,52	1 875 394
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		18 357 031,92	18 260 382

COMPTE DE RESULTAT – FONDATION ENTREPRENDRE 2024

Etat exprimé en €		Du 01/01/2024		Du 01/01/2023	
		Au 31/12/2024		Au 31/12/2023	
		France	Exportation		
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue				
	Biens				
	Services	33 034,88		33 035	61 120
	Montant net du chiffre d'affaires	33 034,88		33 035	61 120
	Produits de tiers financeurs				
	Concours publics et subvention d'exploitation				
	Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable				
	Ressources liées à la générosité du public				
	Dons manuels			3 443 461	3 910 260
Mécénats			1 028 400	1 017 750	
Legs Donations et assurances vies					
Contributions financières					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				4 604	
Utilisation des fonds dédiés			1 247 377	1 257 606	
Autres produits			52	101	
Total des produits d'exploitation (2)				5 752 325	6 251 441
Charges d'exploitation	Achats de marchandises				344
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			966 392	1 181 852
	Aides financières			3 234 734	3 535 475
	Impôts, taxes et versements assimilés			60 783	49 443
	Salaires et traitements			702 421	592 190
	Charges sociales du personnel			332 128	254 633
	Dotations aux amortissements			9 795,37	7 542
	Dotations aux provisions :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
- pour risques et charges					
Report en fonds dédiés			1 505 073	1 533 706	
Autres charges			433	129	
Total des charges d'exploitation (4)				6 811 759	7 154 970
RESULTAT D'EXPLOITATION				-1 059 434,33	-903 529
Produits financiers	De participations			62 661	826 233
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				73 265
	Autres intérêts et produits assimilés			1 033 717	219 218
	Reprises sur provisions et transfert de charges			0	177 482
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			67 782	
Total des produits financiers				1 164 160	1 296 198
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions			72 492	63 958
	Intérêts et charges assimilés				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			29 058	
Total des charges financières				101 550	63 958
RESULTAT FINANCIER				1 062 610	1 232 240
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				3 176	328 711
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion			HA	
	Sur opérations en capital			HB	
	Reprises sur provisions et transfert de charges			HC	
Total des produits exceptionnels (7)				HD	0
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)			HE	
	Sur opérations en capital			HF	
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)			HG	
Total des charges exceptionnelles (7)				HH	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL				HI	0
PARTICIPATION DES SALARIES				HJ	
IMPOTS SUR LES BENEFICES				HK	
TOTAL DES PRODUITS				HL	6 916 485
TOTAL DES CHARGES				HM	6 913 309
RESULTAT DE L'EXERCICE				HN	3 176

CHAPITRE 1 – Présentation et faits marquants

1.1 Présentation de la Fondation

La Fondation Entreprendre agit depuis 2008 en faveur de la cause entrepreneuriale.

Reconnue d'utilité publique en 2011, sa mission est d'animer, financer et accompagner les associations de l'entrepreneuriat pour leur permettre de se développer, d'innover, de coopérer et d'engager un changement systémique. Par son action elle contribue à la structuration de l'écosystème associatif agissant en faveur de l'entrepreneuriat

Abritante depuis 2015, elle développe le pôle des Fondations abritées pour les familles et personnes qui souhaitent donner corps à un projet philanthropique.

1.2 L'année 2024

En 2024, la Fondation Entreprendre a mobilisé 3,3 millions d'euros en subventions et soutenu 41 associations. Ce soutien a permis d'accompagner ou de sensibiliser 119 684 bénéficiaires (+22% par rapport à 2023) et de contribuer à la création de 78 906 emplois (+16% par rapport à 2023).

Réponse Collective,

- **Lancement d'un nouveau programme, « Entreprendre sa Liberté » : favoriser la réinsertion par l'entrepreneuriat.** En partenariat avec plusieurs acteurs (Fondation du Groupe M6, Cegid Solidaire, ATIGIP - Ministère de la Justice), la Fondation Entreprendre a lancé un programme innovant pour aider les personnes sous-main de justice à entreprendre. Cette première année a permis d'expérimenter différentes approches, de créer des outils pédagogiques et d'accompagner les premiers bénéficiaires en détention et en milieu ouvert.
- **« Entreprendre la Ruralité » clap de fin du 1er programme thématique lancé en 2021.** Porté par la Fondation Entreprendre avec le soutien d'AG2R La Mondiale, la Fondation RTE et la Fondation Terre & Fils, ce programme a permis d'associer plus de 13 000 habitants à la définition de projets, de sensibiliser 1 000 personnes et d'accompagner 263 porteurs de projets dans 15 territoires d'expérimentation. **La Publication du Livre Blanc sur Entreprendre la Ruralité** et organisation d'un événement de restitution le 18 mars 2025 viennent clôturer cette 1ère phase.
- **« Entr&Prends Ton Avenir, le programme d'expérimentation a destination des jeunes à l'arrêt a poursuivi son développement.**

L'Accélérateur. Soutenir les associations à fort impact,

2024 a marqué le bilan de la promotion 2 de l'Accélérateur, avec des associations comme Y Croire & Agir, Live for Good, Entrepreneurs dans la Ville et Singa Global. L'accompagnement leur a permis de renforcer leur stratégie, développer leur mesure d'impact et de structurer leur modèle économique.

- **Lancement de la nouvelle promotion 2024-2027**, avec le soutien aux 3 associations sélectionnées : Ticket For Change, Energie Partagée et Ronalpia.
- **Expansion et structuration de Singa** qui favorise l'intégration des personnes nouvellement arrivées en France via l'entrepreneuriat. L'association a ouvert 3 nouveaux incubateurs (Bordeaux, Marseille, Strasbourg), accompagné 2 240 entrepreneurs entre 2022 et 2024 et renforcé sa méthodologie d'essaimage.

Dans le cadre du LAB,

Enfin dans le cadre du LAB, la Fondation Entreprendre a continué à participer au groupe de travail sur l'approche systémique du changement avec le Kiif, Impact Lab, le collectif d'entrepreneur, Enactus, ticket for change ainsi que le lancement d'une expérimentation culture en partenariat avec l'AVISE, finançant ainsi des structures tel que CocoShaker, Liess Haute Vienne, URQR et FDFR. Elle a aussi initié une démarche prospective sur « l'Entrepreneuriat souhaitable en 2040 » avec des livrables publiés sur le site internet de la Fondation tout au long de la démarche.

Elle a aussi apporté un financement d'1 an en amorçage à 2 projets : le Fonds d'impulsion de Clust'er Jura, nouvel outil financier pour soutenir l'entrepreneuriat de territoire, et Mod'Emplois, plateforme web pour favoriser l'essaimage de l'entrepreneuriat social sur les territoires.

- **INSPIRE : Prendre soin des entrepreneurs engagés.** La Fondation Entreprendre a soutenu le projet INSPIRE, dédié à la santé et au bien-être des dirigeants de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Ce programme d'entraide entre pairs a permis d'accompagner 50 dirigeants confrontés à des défis liés à leur santé et à leur résilience entrepreneuriale.
- **« 100% vivant »** : la Fondation Entreprendre a soutenu l'association Makesense dans la transition de leur programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat de l'impact vers une vision d'un entrepreneuriat s'appuyant sur les principes du vivant.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan net avant répartition de l'exercice clos est 18 357 032 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté, sous forme de liste, dégage un résultat de +3 176 euros.

Les notes ou tableaux ci-après, incluant le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi des Ressources (CER) font partie intégrante des comptes annuels.

CHAPITRE 2 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice, y compris l'annexe, ont été établis conformément aux dispositions du nouveau règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'annexe est établie conformément aux dispositions de la section 3 du chapitre III du titre VIII du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserves des dispositions particulières.

Les contributions de chacune des fondations abritées sous égide de la Fondation Entreprendre sont individualisées dans les comptes de bilan et de résultat de cette dernière grâce à la comptabilité analytique.

La Fondation Entreprendre abrite au 31 décembre 2024, 7 fondations : la Fondation Etoile, la Fondation Tocqueville, la Fondation Ecole 2000 jours, la Fondation SIPAREX, la Fondation Jérôme Gayet, la Fondation &+ et la fondation Obiz. La fondation Tocqueville devrait sortir du périmètre au cours du 1^{er} semestre 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable général dans le respect du principe de prudence et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Chapitre 3 : Eléments de compréhension du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

3.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent l'inscription à l'actif de donations temporaires d'usufruits reçues par la Fondation Entreprendre.

Ces donations sont enregistrées à hauteur de la valeur inscrite dans les actes notariés avec pour contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ». Elles sont amorties linéairement sur la durée de l'usufruit, en l'occurrence trois ans.

Pour l'année 2024, les produits perçus de la donation temporaire d'usufruit en faveur de la Fondation Entreprendre sont de 250 620 €.

Détail DTU Duprez:

- 3 598 actions de la société FIL –AIDE (évaluation des titres compte tenu de la durée par acte notarié)
- 21 décembre 2023 au 20 décembre 2026
- Date de signature : 21 décembre 2023

Détail DTU Coisne :

- 35 actions de la société DMI (évaluation des titres compte tenu de la durée par acte notarié)
- 01 décembre 2022 au 31 décembre 2024
- Date de signature : 30 décembre 2021

3.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent aux éléments identifiables du patrimoine contrôlés par la Fondation Entreprendre et procurant des avantages économiques futurs. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, soit au prix d'achat augmenté des coûts directement engagés pour mettre l'actif en état d'utilisation.

Les amortissements définis comme des biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire.

Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Variation des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute au 1/1/2024	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2024
Donation Temporaire d'usufruit	1 200 000		598 000	602 000
Matériel de bureau et informatique	18 301	32 118		50 419
Immobilisation en cours				
TOTAL	1 218 301	32 118	598 000	652 419

Variation des amortissements

En euros	Cumul au 1/1/2024	Augmentations	Diminutions	Cumul au 31/12/2024
Donation Temporaire d'usufruit	606 022	282 000	682 000	206 022
Matériel de bureau et informatique	10 499	9 795		20 294
Immobilisation en cours				
TOTAL	616 521	291 795	682 000	616 521

3.2 Immobilisations financières - Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'inventaire retenue doit correspondre à la valeur vénale de la SCI, compte tenu de la valorisation de son immeuble, inscrit à l'actif pour 5 155 K€ en valeur comptable.

Un expert externe a estimé la valeur de la Filature dans une fourchette comprise entre 5 860 K€ et 6 140 K€. Il n'est pas nécessaire ni de déprécier l'immeuble au niveau de la SCI ni de déprécier les titres de participation de la SCI détenue par la Fondation Entreprendre.

Les avances de fonds de la Fondation Entreprendre à sa filiale sont comptabilisées en immobilisations financières.

Variation des immobilisations financières

En euros	Valeur brute au 1/1/2024	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2024
Titres de participation SCI La Filature	2 700 000			2 700 000
Créances SCI La Filature	1 987 840	111 118		2 098 958
Créances Intérêts courus	59 370	62 661	59 370	62 661
Autres immobilisations financières	2 500 330			2 500 330
Autres immobilisations intérêts courus	37 000	34 743	37 000	34 743
TOTAL	7 284 541	208 522	96 370	7 396 693

Les autres immobilisations financières sont constituées des titres de trois SCPI acquis sur l'exercice 2022.

Tableau des filiales et participations

Le portefeuille est constitué des titres de la SCI la FILATURE ENTREPRENDRE.

En euros

Capital Social	Autres capitaux propres	QP du capital détenue	Valeur Comptable des titres détenus	
			Brute	Nette
2 700 100	-1 978 000	99,99%	2 700 000	1 134 808

Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avals données	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
2 098 958	-	211 622	-150 234	-

Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

Variation de la dotation pour dépréciation.

En euros	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Dotation pour SCI La Filature	1 565 192	-	-	1 565 192
Dotation pour SCPI	45 230	52 508	-	97 738
TOTAL	1 610 422	52 508	-	1 662 930

Au regard des résultats d'exploitation et de la valeur de l'immeuble à l'actif de la SCI la Filature, aucune augmentation de la dotation pour dépréciation n'a été ajoutée pour l'année 2024.

3.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En euros

Créances rattachées à des participations	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	2 196 362		2 196 362
Prêts			
Autres créances Immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé	2 196 362		2 196 362
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances clients (1)	44 127	44 127	
Autres créances diverses	597	597	
Personnel et charges sociales à récupérer	2 797	2 797	
Débiteurs divers (2)	136 400	136 400	
Charges constatées d'avances	0		
TOTAL de l'actif circulant	183 921	183 921	
TOTAL GENERAL	2 380 282	183 921	2 196 362

(1) Correspondent aux frais de gestion pour les exercices 2024 facturés aux Fondations sous égides au titre de l'exercice 2024, et d'un reliquat des factures 2023, réglé en 2025.

(2) Correspond à des dons encaissés en 2025 mais à imputer sur l'exercice 2024.

Les dons sont enregistrés sur la base de leur encaissement. Toutefois les dons datés d'avant la clôture et reçus après celle-ci sont comptabilisés sur l'exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs ; ils sont inscrits en créances au bilan. Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de l'exercice clos. La Fondation n'accepte plus de dons datés de l'année 2024 après le 20 janvier 2025.

3.4 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités détenues par la Fondation Entreprendre se composent de comptes courants et de comptes sur livrets.

Les valeurs mobilières de placement sont pour l'essentiel constituées d'obligations, de valeurs monétaires et d'actions. Elles figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) majorées le cas échéant des intérêts courus et / ou capitalisés. La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et le dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

Etat des VMP

Une moins-value de 60 515 € a été comptabilisée sur les placements financiers acquis au 31/12/2024.

En euros	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Provisions	Net	Net
Dépôts et comptes à terme	4 000 000		4 000 000	5 033 108
Contrat de capitalisation	43 714		43 714	43 714
OPCVM actions & fonds alternatifs	3 442 654	80 499	3 362 155	3 313 570
TOTAL	7 486 368	80 499	7 405 869	8 390 392

Disponibilités

Ce sont essentiellement les soldes des comptes bancaires de la Fondation et des Fondations abritées.

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants bancaires (1)	4 356 486	2 975 514	3 515 136	2 400 528
Comptes sur livret	83 967	401 410	1 405	1 404
Intérêts courus		80 916	-	1
TOTAL	4 440 553	2 975 514	3 516 541	2 401 934

- 1) Dont 1 909 746 euros pour les Fondations abritées au 31/12/2024.
- 2) Les comptes au LCL ont été fermés en janvier 2024.

Au-delà des bons résultats financiers placés avec efficacité, la Fondation Entreprendre a une forte volonté d'impact extra financiers dans ses placements, afin que ces derniers concourent également à la Mission sociale.

Les points clés de la stratégie 2024 extra-financière de la Fondation Entreprendre

- Définition d'une méthodologie de notation extra-financière que l'on peut suivre dans le temps à travers une sélection de d'indicateurs ESG pour chaque catégorie de placement en phase avec la charte d'investissement de la Fondation, afin de mieux orienter la prise de décision en matière d'investissement.

- Sur les investissements côtés, la Fondation privilégie les fonds labélisés (ISR, Finansol, Luxflag, Label relance) et/ou classifié article SFDR 8 et 9 ;

Sur le non-côté, l'idée est d'investir sur des fonds qui ciblent les Objectifs de Développement Durables (définis par l'ONU) qui sont le plus en adéquation avec l'objet social de la Fondation.

- ODD n°4 Education de qualité
- ODD n°5 Egalité des sexes
- ODD n°8 Travail décent et croissance économique
- ODD n°10 Inégalités réduites
- ODD n°13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD n°17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

- La Fondation n'hésite pas à privilégier l'impact et la performance extra-financière en lien avec sa mission par rapport à la performance financière.

- Aujourd'hui, hormis les liquidités ou les placements d'Epargne bancaire, tous les investissements ont une vocation extra-financière.

3.5 Fonds propres de la Fondation Entreprendre

3.5.1 Variation des fonds propres

Variations des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		A la clôture
	Montant	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant
Dotation non consommable	3 500 000							3 500 000
Fonds propres sans droit de reprise	10 477 786	100 711	100 711					10 578 497
Fonds associatifs avec droit de reprise	-	228 000	228 000			208 000	208 000	20 000
Excédent/déficit	328 711			3 176	3 176	328 711	328 711	3 176
Fonds reportés liés au donations	593 978					198 000		395 978
Fonds Dédiés	1 456 314			1 922 221		1 456 314		1 922 221
TOTAL	16 028 079	328 711	328 711	1 925 397	3 176	2 191 025	556 711	16 419 872

La dotation initiale de 3,5 millions comprend pour 2,7 millions, les parts de la SCI La Filature Entreprendre, siège de la Fondation (paragraphe 3.2).

Le conseil d'administration de la Fondation entreprendre a voté en 2018 la mise en réserve de trois ans de missions sociales et 1.5 an de frais de fonctionnement afin d'honorer ses engagements sur la durée des conventionnements.

3.5.2 Fonds propres des fondations abritées

Les fondations abritées par la Fondation Entreprendre sont des fondations de flux.

3.5.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les donations temporaires d'usufruit sont comptabilisées à la date de signature de l'acte de donation temporaire dans le compte d'immobilisations incorporelles avec comme contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

3.5.4 Suivi des fonds dédiés aux programmes de la Fondation Entreprendre et des fondations abritées

Lorsque les dons reçus sont expressément affectés à un programme de la Fondation ou pour une fondation abritée, la Fondation utilise le procédé des fonds dédiés.

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Lorsque la ou les missions assignées par les fondateurs d'une fondation abritée ont un objet plus restreint que celui de la fondation abritante, les missions réalisées par la fondation

abritée sont assimilées à un projet défini et la partie des ressources qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à l'égard des fondateurs de la fondation abritée, est comptabilisée en charge « Reports en fonds dédiés des fondations abritées » avec pour contrepartie un passif « Fonds dédiés des fondations abritées ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte « Utilisation de fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de la générosité du public	A l'ouverture	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture	
			Montant	Dont remboursements		Montant	Dont correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
DTU	49 838					49 838	
Fonds dédiés Territoire	-					-	
Fonds dédiés – Fonds d'ingénierie	96 620	196 535	96 620			196 535	
Fonds dédiés Fondations abritées	1 310 056	1 675 838	1 310 056			1 675 838	
	1 456 514	221 535	96 620			1 922 221	

3.6 Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunts et dettes financières			
Dettes sur immobilisations			
TOTAL	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	158 138	158 138	
Autres dettes d'exploitation			
Dettes relatives au personnel	130 647	130 647	
Etats et autres collectivités publiques	22 116	22 116	
Autres dettes diverses (1)	1 469 442	1 469 442	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	1 780 344	1 780 344	

(1) Les autres dettes recouvrent principalement des subventions attribuées par la Fondation Entreprendre ou les fondations abritées sur l'année 2024 et non encore payées au 31/12/2024 (cf infra Missions sociale paragraphe 4.3.1).

Chapitre 4 – Eléments de compréhension du compte de résultat

4.1 Vente de prestations de service

Les prestations de services correspondent essentiellement au frais de gestion facturés aux fondations sous égides au titre de l'année 2024 pour 33 K€.

4.2 Ventilation des ressources provenant de la générosité du public, des legs, des donations

Les dons constituent la principale ressource de la Fondation ce qui leur confère un caractère de produits d'exploitation et non un caractère exceptionnel.

Les dons versés en chèques datés de 2024 et reçus jusqu'au 20 janvier 2025 sont rattachés aux recettes de l'exercice 2024. Parallèlement, les reçus fiscaux sont remis aux donateurs au titre de l'année 2024.

Les dons reçus par la Fondation Entreprendre sur l'exercice s'élèvent 4 723 K€ et se décomposent de la façon suivante :

Répartition des dons

	En K€	2024
Dons		2 642
Mécénats		1 003
Subvention publique		25
Fondations abritées		802
Revenus de la DTU		251
	TOTAL	4 723

4.3 Subvention

La Fondation Entreprendre a bénéficié en 2024 d'une subvention publique de l'Atigip (Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice).

4.4 Produits financiers

Nature des produits financiers

	En K€	2024
Revenus et intérêts sur VMP		800
Produits nets sur cessions de VMP		-
Dividendes SCPI		127
Intérêts compte courant SCI		63
	TOTAL	989

4.5 Charges d'exploitation

4.5.1 Les modes d'action

La Fondation Entreprendre est une fondation redistributrice. Son action s'articule autour de trois modes d'action stratégique :

1. L'accélérateur : pour financer et accompagner sur 3 ans la structuration d'associations ayant fait leur preuve afin de leur permettre de se consolider et de se développer à grande échelle
2. La réponse collective : pour financer sur 3 ans, avec une alliance de financeurs, des expérimentations terrain permettant à des associations de créer et expérimenter de nouvelles solutions répondant à un besoin peu ou pas du tout adressé
3. Le Lab : Pour financer des études, des amorçages de projet sur 1 an ou des groupes de travail afin que l'écosystème associatif de l'entrepreneuriat et la Fondation Entreprendre puissent anticiper les grands sujets de demain

Au-delà des subventions, la Fondation apporte un accompagnement spécifique à chacune des structures qu'elle accompagne soit en utilisant ses ressources propres ou en mobilisant des experts sur des sujets identifiés au préalable par l'équipe de la Fondation où à l'issue d'un diagnostic.

Tableau des subventions (Aides Financières versées)

	En K€	2024
LAB		65
REPOSE COLLECTIVE		701
ACCELERATEUR		820
HORS PROGRAMME (dont Réseau Entreprendre 800 K€)		950
FONDATEURS ABRITEES		699
Organismes relais		75
	TOTAL	3 310

4.5.2 Personnel de la Fondation

L'effectif moyen sur l'exercice est de 9 salariés au 31/12/2024.

Il y a eu 2 arrivées sur l'exercice 2024, et 2 sorties également.

4.5.3 Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 18 K€ sur l'exercice.

Chapitre 5 – Autres informations

5.1 Engagements donnés et reçus hors bilan

Si la Fondation prend des engagements pluriannuels avec les associations qu'elle soutient, tous ses engagements sont soumis à une clause suspensive (la validation d'un bilan annuel par la direction de la Fondation par exemple).

Les charges de la période sont comptabilisées après engagement du CA et/ou levée des conditions suspensives suivant les procédures établies par le conseil d'administration de la Fondation.

Le total des engagements hors bilan est couvert par le niveau des fonds propres (paragraphe 3.5.1).

5.2 Rémunérations alloués aux membres du conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de cette fonction. La Présidente, le Trésorier et le Secrétaire du bureau de la Fondation ne sont pas salariés.

Conformément aux statuts de la Fondation, des remboursements de frais peuvent être opérés.

Les contributions volontaires en nature concernent le travail de la Présidente, des membres du bureau, du conseil d'administration et des différents comités. Elles ne sont pas valorisées par la Fondation.

5.3 Ventilation des éléments liés à l'activité des fondations abritées

La Fondation Entreprendre accueillait 7 fondations abritées pendant l'exercice 2024 : la Fondations Tocqueville, la Fondation Etoile, la Fondation Ecole M, la Fondation Siparex, la Fondation &+ et la Fondation Obiz.

Les fondations abritées par la Fondation Entreprendre œuvrent dans des domaines autour de l'entrepreneuriat. Ce sont des fondations de flux qui s'engagent pour une durée minimale de trois ans.

Lorsque la ou les missions assignées par les fondateurs d'une fondation abritée ont un objet plus restreint que celui de la fondation abritante, les missions réalisées par la fondation abritée sont assimilées à un projet défini et en conséquence sont comptabilisés en « Report en fonds dédiés des fondations abritées » avec pour contrepartie un passif « Fonds dédiés des fondations abritées ».

Les fondations abritées ont été accompagnées tout au long de l'année par la Fondation Entreprendre lors des rencontres, réunions qui leur permettent d'échanger sur leur problématique et de rencontrer des experts sur des sujets qui leur sont communs.

L'excédent dégagé par l'action des fondations abritées permet à ces dernières d'envisager l'année 2025 avec sérénité.

Suivi des mouvements de fonds des fondations abritées

	2024		2023	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
Fonds dédiés FA- ECOLE M	12 246	213 660	109 853	221 484
Fonds dédiés FA - ETOILE	231 633	470 609	379 976	556 345
Fonds dédiés FA - JEROME GAYET	59 211	229 564	46 283	220 847
Fonds dédiés FA - PALATINE DES ETI	-	5 054	-	5 054
Fonds dédiés FA - SIPAREX	225 101	1 317 983	147 533	958 610
Fonds dédiés FA - &+	99 031	89 517	82 480	98 747
Fonds dédiés FA - TOCQUEVILLE	159 681	137 416	257 718	226 433
Fonds dédiés FA-Engagement	56 838	54 788	143 763	190 141
Fonds dédiés FA-Obiz	99 016	100 000	-	-
TOTAL	1 675 835		1 310 054	

5.4 Transactions avec contrepartie

La Fondation n'a pas fourni lors de l'exercice 2024 de transactions avec contreparties.

Chapitre 6 – Compte de résultat par origine et destination

Le compte de résultat par origine et destination est établi conformément à l'art 432-2 du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

6.1 Tableau de passage

La Fondation Entreprendre établit un tableau de passage pour passer du Compte Emplois Ressources (CER) au Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD), répondant aux obligations comptables imposées.

Pour rappel, à la suite de la réforme comptable, l'annexe établissant le CER comporte désormais un compte de résultat par origine et destination (CROD), innovation du nouveau règlement pour présenter la totalité de l'activité des entités faisant appel à la générosité publique. Ce CROD comporte une colonne relative à la générosité du public qui permet d'alimenter le CER.

Toutes les écritures analytiques sont imputées directement en comptabilité.

Les coûts directs sont affectés à chacune de actions relatives aux rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement selon les différents axes et codifications créés dans la comptabilité analytique, pour l'ensemble des comptes de la Fondation.

Les charges de personnels font l'objet d'une répartition basée sur le poste du salarié. Il n'est pas fait de retraitement par tâche notamment pour l'activité liée aux Fondations abritées comptabilisées en frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement. La responsable de communication ainsi que son alternante sont comptabilisées en totalité en frais de fonctionnement.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINIE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES				FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfiques	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achat de marchandises											-
Variation de stock											-
Autres achats et charges externes	221 634	243 846			32 972		467 940				966 392
Aides financières		3 310 074									3 310 074
Impôt, taxes et versement assimilés	31 665				9 117		19 996				60 778
Salaires et charges sociales	365 929				105 363		231 072				702 364
Charges sociales	168 828				51 396		111 965				332 189
Dotations aux amortissements et dépréciations								9 795			9 795
Dotations aux provisions											-
Reports en fonds dédiés										1 505 074	1 505 074
Autres charges							432				432
Charges financières							29 058	72 492			101 550
Charges exceptionnelles											-
Participations des salariés au résultat											-
Impôt sur les bénéfiques											-
TOTAL	788 055	3 553 920	-	-	198 849	-	860 463	82 287	-	1 505 074	6 988 649

6.2 CROD – Comptes de résultat par origine et destination

PRODUITS	2024		2023		VARIATION
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC	5 686 361	5 686 361	6 046 726	6 046 726	-6%
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-	
1.2 Dons, legs, et mécénat					
- Dons manuels	3 443 461		3 910 260		-12%
- Legs, donations et assurance vie	250 621		199 838		25%
- Mécénat	1003 400		1017 750		-1%
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	988 880		918 878		8%
2. PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC	33 087	-	65 825	-	-50%
2.1 Cotisation avec contrepartie	-		-		
2.2 Parrainage des entreprises	-		-		
2.3 Contribution financière sans contrepartie	-		-		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	33 087	-	65 825	-	-50%
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	25 000	25 000	0	-	# DIV / 0!
4. REPRISÉS SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0	0	177 482	177 482	-100%
5. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	1247 377	1247 377	1257 606	1257 606	-1%
TOTAL	6 991 825	6 958 738	7 547 639	7 481 814	-7%
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	4 342 380	4 342 380	4 780 098	4 780 098	-9%
1.1 Réalisées en France					
- Actions réalisées par l'organisme	645 559	645 559	613 137	613 137	
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	3 696 821	3 696 821	4 166 961	4 166 961	
1.2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées par l'organisme	-		-		
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-		-		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	198 849	198 849	178 555	178 555	11%
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	198 849	198 849	178 555	178 555	
2.2 Frais de recherches d'autres ressources	-		-		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	860 059	826 972	751 690	685 865	14%
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	82 287	82 287	71 500	71 500	15%
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICIAIRES	-	-	-	-	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	1505 074	1505 074	1437 086	1437 086	5%
TOTAL	6 988 649	6 955 562	7 218 928	7 153 104	-3%
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 176	3 176	328 711	328 710	

6.3 Commentaires sur les ressources

Pour financer son action, la Fondation Entreprendre collecte des fonds auprès de personnes privées, ou entreprises.

6.3.1. Autres produits liés à la générosité du public

Ce sont essentiellement les produits financiers de la Fondation Entreprendre, produits acquis avec des ressources issues de la générosité du public.

6.3.2 Autres produits non liés à la générosité du public

En 2024, les autres produits non liés à la générosité du public concernent essentiellement les frais de gestion facturés

6.3.3 Utilisation des fonds dédiés antérieurs

Sont comptabilisés au crédit du compte « Utilisation de fonds dédiés », les montants des charges d'exploitation comptabilisés dans l'exercice et affectés à la réalisation d'un projet défini (cf. paragraphe 3.5.4).

6.4 Commentaire sur les emplois

6.4.1 Missions sociales

Les projets portés par la Fondation sont exclusivement menés sur le territoire français. La Fondation agit selon trois modes d'actions :

- Le LAB
- La Réponse collective
- L'accélérateur

Le montant du financement des projets correspond aux projets votés par le Conseil d'administration sur l'exercice 2024 ou des exercices antérieurs pour la part des budgets pouvant être engagée au cours de l'exercice 2024. Les conventions de chaque association précisent les conditions des levées suspensives qui permettent d'engager l'argent sur l'année.

Un programme comprend le versement de subventions ainsi que le coût de l'accompagnement proposé aux associations soutenues.

La mission de plaidoyer de la Fondation a été intégré dans le lab.

L'action des fondations abritées est totalement intégrée dans la mission sociale de la Fondation Entreprendre.

Les missions sociales représentent 83% des emplois de l'exercice.

MISSION SOCIALE	2024	2023
En K€		
LE LAB	80	232
L'ACCELERATEUR	946	717
LA REPONSE COLLECTIVE	780	1 197
AUTRES PROGRAMMES	961	928
AUTRES MISSIONS SOCIALES		
ACCOMPAGNEMENT	556	439
<u>SOUS TOTAL FONDATION</u>	3 324	3 511
FONDATIONS ABRITEES	942	1 168
ORGANISME RELAI	75	102
<u>SOUS TOTAL FONDATIONS ABRITEES</u>	1017	1270
TOTAL MISSION SOCIALE	4 341	4 781

6.3.2 Frais de recherche de fonds

Cette rubrique regroupe toutes les dépenses liées à des campagnes ciblées d'appel aux dons et au traitement de ceux-ci.

Les frais de recherche de fonds représentent 3,6 % des emplois.

6.3.3 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement et autres charges représentent 17 % des emplois de l'année. Les charges de communication, et les charges financières sont intégrées au frais de fonctionnement.

6.3.4 Report en fonds dédiés de l'exercice

Sont comptabilisées au débit du compte « Report de fonds dédiés », les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources affectées par les donateurs ou mécènes (cf. paragraphe 3.5.4).

Chapitre 7 - Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

7.1 Principes, règles et méthodes d'établissement

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément aux dispositions de la loi n°91 -772 du 7 août 1991. Il reprend les informations énoncées dans le CROD (chapitre 6).

Il ne reprend que les ressources issues de la générosité du public et leur affectation par type de dépenses.

Les commentaires sont les mêmes que pour le CROD.

Tableau du Compte Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

EMPLOI PAR DESTINATION	2024	2023	RESSOURCES DE L'EXERCICE	2024	2023
1. MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	645 559	613 137	1.2 Dons, legs, et mécénat		
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	3 696 821	4 166 961	- Dons manuels	3 443 461	3 910 260
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurance vie	250 621	199 838
Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	1 003 400	1 017 750
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du publique	988 880	918 878
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	198 849	178 555			
2.2 Frais de recherches d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	826 972	631 889			
TOTAL DES EMPLOIS	5 368 201	5 590 542	TOTAL DES RESSOURCES	5 686 361	6 046 726
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	82 287	71 500			
5. IMPOTS SUR LES BENEFICES					
			4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	177 482
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 505 074	1 437 086	5. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 247 377	1 257 606
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	- 21 824	382 686	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE TOTAL		
Total	6 933 738	7 481 814	Total	6 933 738	7 481 814

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2024	2023
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 359 894	1 180 414
(-) Utilisation	-1 247 377	-1 257 606
(+) Report	1 505 074	1 437 086
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 617 591	1 359 894

Tableau de variation des fonds issus de la Générosité du public

	2024	2023
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	14 280 610	13 951 900
(-) Excédent ou insuffisance	3 176	328 710
(+) Investissements ou désinvestissements	0	0
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	14 283 786	14 280 610

Ce tableau met en évidence la politique de réserve mise en place par le conseil d'administration de la Fondation Entreprendre. Afin d'assurer ces engagements sur les années à venir et la mise en place de programmes pluriannuels sur trois ans, le conseil d'administration de la Fondation Entreprendre souhaite que les réserves de la Fondation garantisse trois ans de missions sociales et un et demi de fonctionnement.